

DEMANDE DE RÉDUCTION DU TARIF 2019/2020

N° de famille :
(à renseigner par l'économiste)

À RETOURNER :

- EN PÉRIODE SCOLAIRE, AUPRÈS DE L'ÉCONOME DE L'ÉCOLE;
- PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, AU GUICHET UNIQUE NICE FACILE - 6 RUE TONDUTI DE L'ESCARENE 06364 NICE CEDEX 4

ENFANTS SCOLARISÉS POUR LESQUELS LA TARIFICATION RÉDUITE EST DEMANDÉE

Nom et prénom des enfants*	Date de naissance*	Classe*	Nom de l'école*
1			
2			
3			
4			

SITUATION DE FAMILLE

Responsable Légal 1	Responsable Légal 2
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Nom de jeune fille :	Nom de jeune fille :
Tél. fixe :	Tél. fixe :
Tél. portable :	Tél. portable :
Adresse mail :	Adresse mail :

CAS N° 1 : JE SUIS ALLOCATAIRE DU RÉGIME GÉNÉRAL (CAF)

JUSTIFICATION A JOINDRE

Relevé des prestations familiales allouées par la C.A.F. du mois en cours, avec le nom des bénéficiaires et des enfants concernés	<input type="checkbox"/>
CAS N° 2 : VOUS ÊTES ALLOCATAIRE D'UN RÉGIME SPÉCIFIQUE OU VOUS N'ÊTES PAS ALLOCATAIRE	
Justificatif de domicile au nom du demandeur de moins de trois mois (quittance de loyer, EDF...) ou certificat d'hébergement	<input type="checkbox"/>
Copie intégrale du livret de famille ou acte de naissance des responsables légaux et de chaque enfant mineur ou majeur	<input type="checkbox"/>
Attestation de paiement des prestations allouées par l'organisme (MSA; Caisses sociales de Monaco; ...).	<input type="checkbox"/>
Copie intégrale du dernier avis d'imposition ou de non-imposition (année N-2)	<input type="checkbox"/>
Jugement de divorce ou autre pièce mentionnant le montant des pensions alimentaires	<input type="checkbox"/>

La réduction de tarif s'applique à compter du mois de dépôt complet du dossier.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints.

Je m'engage à signaler tout changement d'adresse ou de situation.

Nice, le *

Responsable légal 1 *

Responsable légal 2 *

LES DISPOSITIONS POUR BÉNÉFICIER DE LA RÉDUCTION DE TARIF AU TITRE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

POUR LES ALLOCATAIRES DU RÉGIME GÉNÉRAL (CAF) :

Le quotient familial maximum sur la base du relevé de prestations familiales alloué par la CAF est de **700 €**.

POUR LES ALLOCATAIRES D'UN RÉGIME SPÉCIAL OU LES PERSONNES N'ÉTANT PAS ALLOCATAIRES :

le quotient est recalculé par l'administration au regard des éléments demandés au verso du présent document.

La formule de calcul appliquée pour déterminer le quotient de la famille est la suivante :

EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION FAMILIALE EN COURS D'ANNÉE :

- **Pour les allocataires du régime général (CAF) :** dès actualisation du dossier CAF, le nouveau relevé des prestations familiales indiquant le quotient familial est à transmettre au service Régie ou à l'économiste de votre établissement.

1/12^e des revenus de l'année de référence pour les 2 parents (abattements éventuels déduits)
+ prestations familiales du mois en cours (sauf prestations supplémentaires et apériodiques)


(divisé par)

2 parts + 1/2 part par enfant à charge
+ 1/2 part supplémentaire pour les familles ayant 3 enfants et plus à charge

- **Pour les allocataires d'un régime spécial ou les personnes n'étant pas allocataire,**
La réduction de tarif s'applique à compter du 1^{er} jour du mois de dépôt de la demande de révision complète.

SEULS LES DOSSIERS COMPLÉTÉS ET MUNIS DE LEURS JUSTIFICATIFS SERONT EXAMINÉS.

*Mentions obligatoires

La Direction de l'Éducation et de la Jeunesse en charge des restaurants scolaires et de l'Accueil Périscolaire Municipal de la Ville de Nice dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les demandes de réductions de tarifs réduits de la Restauration Scolaire. Les données sont conservées 2 ans à compter de leur enregistrement.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service régie de la restauration scolaire et de l'économiste.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Vous disposez également du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant directement à : Guichet Nice Facile - Service Régie - 6 rue Tonduti de l'Escarène - 06364 NICE cedex 4 ou par courriel à guichet-nicefacile@ville-nice.fr



VILLE DE NICE